

Adopté le 13
novembre 2008

COMITÉ DE PARENTS

Procès-verbal de la séance du Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le jeudi 13 novembre 2008, à 19h15, au siège social de la Commission scolaire, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS les représentantes ou représentants au Comité de parents : mesdames et messieurs

École	Antoine-Girouard	Francis Patenaude
	Arc-en-Ciel	Jean-Philippe Audren
	Au Fil de l'Eau	Karina Normand
	Aux-Quatre-Vents	Lison Thériault
	De La Broquerie	Blaise Labrecque
	de la Chanterelle	Mélanie Paquin
	de la Passerelle	Jacynthe Lecavalier
	de la Source	Sonya Jean
	Du Grand-Chêne	Suzie St-Cerny
	Jacques-Rochelleau/St-Basile	Louise Struthers
	Jolivent	Isabel Godard
	L'Arpège	Brigitte Boissé
	Le Petit-Bonheur	Kim Girard
	Le Rucher	Richard Gravel
	Le Sablier	Nathalie Poitras
	Le Tournesol	Guylaine Gagnon
	Les Jeunes Découvreurs	Alex Lewis
	les Marguerite	Sophie Parent
	Louis-Hippolyte-Lafontaine	Manuel Hanssens
	Mgr-Gilles-Gervais	Marie-Hélène Talon
	Notre-Dame	Marie-France Lacasse
	Paul-VI	Martin Gélinas
	Père-Marquette	Louise Dupont
	Pierre-Boucher	Danielle Fréchette
	Saint-Mathieu	Marie-Andrée Bédard
	Sainte-Marie	Jean Brûlé
	Secondaire De Mortagne	Danièle Trottier
	Secondaire du Grand-Coteau	Stéphane Geffard
	Secondaire du Mont-Bruno	Carole Vigneault
	École d'éducation internationale	Serge Lefebvre
	Secondaire le Carrefour	Daniel Verville
	Secondaire Ozias-Leduc	Annie Brière

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE : mesdames et monsieur

École	Arc-en-Ciel	Sylvie Labonté
	Le Petit-Bonheur	Philippe Giguère
		Diane Miron

SONT ABSENTS : mesdames et messieurs

École	Albert-Schweitzer De Bourgogne de l'Amitié de l'Aquarelle de l'Envolée de la Mosaïque de la Pommeraie de la Roselière De Montarville De Salaberry Des Trois-Temps du Carrousel Du Moulin Du Parchemin Du Tourne-Vent Georges-Étienne-Cartier Jacques-De Chambly La Farandole La Roseraie Ludger-Duvernay Marie-Victorin Mère Marie-Rose Saint-Charles Saint-Denis Secondaire de Chambly Secondaire François-Williams Secondaire Polybel	Aucun Catherine Thériault Lucie Durivage Isabelle Deshaies Josée Landry Stéphanie Ruel Jean-Sébastien Beauchesne Kathleen Michaud Anik Legendre Michel Lavoie Chantal Roy Éric Durocher Joëlle Choquette Robert Denis Éric Normandeau Fanny Dubé Jacques Duchesne Chantal Chevarie Aucun Robert Bélanger Aucun François Lefebvre Stéphanie Ménard Martin Beaudoin Marie-Ève Dupuis Michel Therrien Aucun
--------------	--	---

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Serge Lefebvre ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres. Il souligne que cette séance sera une séance de travail pour tous les membres.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Serge Lefebvre fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution n° CP 020-11-08

Il est proposé par madame Marie-Hélène Talon, appuyée par madame Kim Girard, d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 JUIN 2008 (REÇU DANS L'ENVOI PRÉCÉDENT)
 - 3.2 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 OCTOBRE 2008
 - 3.3 COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2008
 - 3.4 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX ET DU COMPTE-RENDU
4. PAROLE AU PUBLIC
5. DISCUSSION EN SECTEUR :

- **PRIORITÉS DES MEMBRES 2008-2009**
 - **POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION, À L'INSCRIPTION ET À LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES DE LA CSP**
 - **PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES 2008-11-25 LA LOI 88**
6. **RETOURS DE CONSULTATION (AVIS PAR SECTEUR)**
- 6.1 **PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES 2008-2013**
 - 6.2 **POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION, À L'INSCRIPTION ET À LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES DE LA CSP**
7. **NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU COMITÉ CONSULTATIF DES ÉLÈVES HDAA**
8. **PAROLE AUX MEMBRES**
9. **RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS**
- 9.1 **PARENTS-COMMISSAIRES**
 - 9.2 **COMITÉ CONSULTATIF EHDAA**
 - 9.3 **COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT**
10. **TRÉSORERIE**
- 10.1 **PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET**
 - 10.2 **FRAIS DE GARDIENNAGE ET DE TRANSPORT**
11. **MOT DU PRÉSIDENT**
12. **AUTRES SUJETS**
13. **PAROLE AU PUBLIC**
14. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la réunion du 5 juin 2008 (reçu dans l'envoi précédent)

Résolution n° CP 021-11-08

Il est proposé par madame Isabel Godard, appuyée par madame Marie-France Lacasse, d'adopter le procès-verbal du 5 juin 2008.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 Procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2008

Madame Danielle Fréchette de l'école Pierre-Boucher était présente lors de cette rencontre alors qu'elle figure dans la liste des absents. À la résolution CP-009-10-08, il y a deux erreurs : la personne qui a proposé est madame Carole Vigneault et non monsieur Serge Lefebvre, et la personne élue est monsieur Jean-Philippe Audren, et non monsieur Ian Marcotte.

Résolution n° CP 022-11-08

Il est proposé par monsieur Martin Gélinas, appuyé par madame Kim Girard, d'adopter le procès-verbal du 9 octobre 2008 tel que corrigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.3 Compte-rendu de la réunion extraordinaire du 27 octobre 2008

Monsieur Serge Lefebvre fait la lecture du compte-rendu.

Résolution n° CP 023-11-08

Il est proposé par monsieur Jean Brûlé, appuyé par monsieur Jean-Philippe Audren, d'adopter le compte-rendu du 27 octobre 2008.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.4 Suivi des procès-verbaux et du compte-rendu

Monsieur Serge Lefebvre revient sur le document 'Question et Réponse'. Les réponses sont assez claires. Une membre n'est pas satisfaite de la réponse faite au sujet de la date du test d'admission au programme de l'école d'éducation internationale. La question du cellulaire dans les autobus sera vérifiée par le représentant au comité consultatif du transport.

4. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention

5. DISCUSSION EN SECTEUR

Les membres du comité de parents se regroupent par secteur pour discuter des points suivants :

- Priorités des membres 2008-2009
- Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la CSP
- Plan stratégique de la Commission scolaire des Patriotes 2008
- La loi 88

6. RETOURS DE CONSULTATION (AVIS PAR SECTEUR)

6.1 Plan stratégique de la Commission scolaire des Patriotes 2008-2013

Chaque responsable de secteur rapporte au comité de parents les commentaires de son secteur :

Secteurs bleu et rose : les membres trouvent que l'enfant ne prend pas assez de place dans le plan stratégique et que l'importance de l'enfant devrait se refléter davantage dans les valeurs.

Secteur vert : Les membres n'ont pas de commentaires additionnels, mais ils émettent le désir d'être consultés pour l'élaboration des indicateurs de mesure et les cibles.

Secteur secondaire : Les membres trouvent le langage obscur. Ils émettent le désir de suivre l'évolution du plan stratégique et de son application.

L'ensemble des membres désire que la réussite scolaire de tous les enfants soit au cœur du plan stratégique.

Résolution n° CP-024-11-08

Madame Marie-France Lacasse, appuyée par madame Danièle Trottier, propose que la commission scolaire des Patriotes prenne en considération les commentaires suivants du comité de parents sur le plan stratégique de 2008-2013 de la commission scolaire. Les membres du

comité de parents désirent également être consultés pour l'élaboration des indicateurs et des cibles du plan stratégique, particulièrement ceux de l'orientation 4.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Voici le résumé des commentaires :

MISSION

- La mission décrite s'applique à toute commission scolaire; les différences entre commissions scolaires se retrouvent dans les plans de réussites des écoles
- Les membres sont d'accord avec la couleur locale : soit l'enrichissement collectif de l'œuvre éducative

VISION

- Les membres notent l'importance accordée à la collaboration, cela devra se traduire en actions concrètes de tous les partenaires

VALEURS

- Qu'est-ce qu'un code moral et est-ce que la commission scolaire a un code moral?
- Il faudrait lire 'le professionnel **doit** épouser et non **est censé** épouser ...
- Les parents reconnaissent que la collaboration avec la communauté, en premier lieu les parents, et le personnel, est une valeur importante
- Il faudrait s'assurer que la réussite scolaire de tous les enfants soit au cœur du plan stratégique de la commission scolaire

ORIENTATIONS

- Uniformiser l'emploi des mots personnel et professionnel dans le document

Orientation 1 – Former, accompagner et superviser le personnel des établissements et des services pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite et le Plan stratégique dans une perspective d'amélioration continue de la qualité des services.

- **Objectif 1 :**
 - Inclure les parents et la communauté
 - Rendre clairs les incitatifs à faire de la formation, par exemple l'obligation ministérielle de suivre des formations spécifiques dans certaines matières.
- **Objectif 3 :**
 - Les profils de compétence seront-ils connus?
 - Ce n'est pas clair ce qu'on entend par outils de supervision
- **L'objectif d'accompagnement** ne ressort pas dans le plan

Orientation 2 - Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel pour favoriser un haut niveau de professionnalisme et un environnement de travail sain.

- Préciser les indicateurs et les cibles (à développer) et la reddition de compte.

Orientation 3 – S’assurer d’un partage équilibré des responsabilités et des ressources par une gestion participative efficace, favorisant la prise de décision judicieuse, la coordination des actions et la reddition de comptes.

- Clarifier les différents modes de gestion
- S’assurer que la reddition de comptes soit efficace et avec un langage clair

Orientation 4 – Favoriser l’engagement des parents dans les structures participatives et dans la vie de l’école en vue de contribuer de façon constructive à l’œuvre éducative.

- Cette orientation n’est pas assez développée, c’est celle qui nous semble la plus faible du plan
- Comment allez-vous promouvoir et valoriser la participation des parents? Est-ce que le nombre de parents à l’assemblée annuelle est un indicateur? Ne devrait-on pas parler de formation commune avec tout ce qui C.É. participe.
- La parole est importante en tant que parent. On sent très peu d’ouverture au niveau de l’école.
- C’est l’orientation qui a le plus déçu le CCSEHDAA.
- Il faut reconnaître la participation du parent. Confronter la vision école avec la perception école.
- La voix du parent devrait être considérée comme **intervenant principal** auprès de son enfant
- Il faut mieux expliquer le rôle de l’assemblée annuelle, comme un lieu où prendre parole.
- Il y a un problème d’information : la communication est un problème majeur et devrait recevoir toute l’attention
- Il faudrait définir ce qu’est un partenariat efficace entre parents-enseignants-professionnels, un partenariat où la réussite de l’élève est au cœur des actions
- Il faut aller au-delà de ce qui est strictement obligatoire et faire en sorte que les parents se sentent véritablement partenaires et consultés.
- Ce n’est pas à la commission scolaire à définir le rôle et la responsabilité des parents. Elle doit appuyer le comité de parents et le comité EHDAA dans sa mission.

Orientation 5 – Développer et faire connaître les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la communauté.

- Il faudrait informer les parents dans les écoles des dates de rencontre du Conseil des commissaires.
- Il faudrait rendre disponible combien de membres du public ont participé au sondage.

6.2 Politique relative à l’admission, à l’inscription et la répartition des élèves dans les écoles de la CSP

Chaque responsable de secteur rapporte au comité de parents les commentaires de son secteur :

Secteur secondaire : Les membres suggèrent de ne pas déplacer un élève au cours d’un cycle scolaire, l’objectif étant de chercher une certaine stabilité pour l’enfant.

Secteur vert : Les membres sont d’accord avec les changements apportés. Ils aimeraient connaître le pourcentage d’enfants touchés par ces mesures. Ils aimeraient également que la

commission scolaire prépare un guide pour informer les parents d'élèves touchés par des transferts et fournir de l'information aux nouveaux arrivants.

Secteurs bleu et rose : Il n'y a pas de consensus. Les membres trouvent que les enfants font les frais des politiques administratives. Un enfant devrait pouvoir finir là où il a commencé.

L'ensemble des membres désire que la réussite scolaire de tous les enfants soit au cœur du plan stratégique.

Résolution n° CP-025-11-08

Madame Isabel Godard, appuyée par monsieur Francis Patenaude, propose que le comité de parents de la commission scolaire des Patriotes appuie les changements apportés par la commission scolaire des Patriotes à la Politique relative à l'administration, l'inscription et la répartition des élèves de la CSP pour l'année 2009-2010.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le comité de parents souhaite qu'un plan de communication soit préparé pour que la politique soit bien comprise par les parents. Le comité de parents souhaite également qu'un guide clair et détaillé des recours et effets d'un transfert soit remis aux parents d'enfants touchés par un transfert ainsi qu'à tous les nouveaux arrivants.

Résolution n° CP-026-11-08

Monsieur Stéphane Geffard, appuyé par madame Suzie St-Cerny, propose que l'ensemble des élèves soit protégé dans une école à l'intérieur d'un cycle scolaire par le biais d'une modification à la politique relative à l'administration, l'inscription et la répartition des élèves de la CSP pour l'année 2009-2010.

La proposition est battue : 13 voix pour, 14 voix contre et 3 abstentions.

Priorités des membres 2008-2009 :

Secteur vert :

- Une présentation de la loi 88 avec ses implications,
- La vision de la commission scolaire sur le rôle du protecteur de l'élève : son indépendance, qui établirait les critères de sélection et qui le paiera?
- Un suivi de la politique alimentaire et de son impact.
- Quels sont les outils et le support offerts aux écoles pour la mise en place de portail ou page web?

Secteurs bleu et rose :

- Quels sont les services offerts aux élèves doués ou plus forts?
- De quelle façon l'argent du plan d'immobilisation est-il distribué?

Secteur secondaire :

- Qu'est-ce que la loi 88 change pour les parents?
- Le manque d'information dans les écoles sur les différents parcours professionnel.
- Comment redorer le cours régulier au secondaire?
- Quels sont les effets sur les écoles secondaires qui n'offrent que les niveaux 1 à 3, au lieu des niveaux 1 à 5?

7. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU COMITÉ CONSULTATIF DES ÉLÈVES HDAA

Résolution n° CP-027-11-08

Madame Annie Brière, appuyée par monsieur Francis Patenaude, propose les parents suivants pour être membres du CCSEHDAA pour l'année 2008-2009 :

Mandat de 2 ans :

Nathalie Dubuc

Marc Brunet

Hélène St-Amant

André Hamel

Serge Lanthier

Mandat d'un an :

Anne-Marie Atallah

Substituts :

Martine Hubert-Meyer

Lucie Pagé

Jean-Denis Bisson

Représentante au comité de parents :

France Tremblay

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. PAROLE AUX MEMBRES

Monsieur Martin Gélinas veut savoir si le service de garde des écoles sera fermé le 8 décembre prochain. C'est à chaque conseil d'établissement de prendre cette décision.

Madame Guylaine Gagnon voudrait savoir si la 2^e session de formation dont il avait été question avec madame Miron pour le mois de janvier ou février aura lieu. Madame Gagnon voudrait aussi savoir si les écoles de la CSP ont distribué une lettre de la ministre Courchesne envoyée en début d'année. Elle demande également si le comité de parents est au courant d'une conférence qui sera offerte lundi le 17 novembre aux parents et directions d'école par la CSP.

Madame Carole Vigneault demande si plusieurs écoles ont eu une formation sur le cours d'éthique et culture religieuse. Elle sait que les trois écoles de St-Bruno en ont eu une.

Monsieur Jean Brûlé aimerait savoir si la commission scolaire a une politique pour encadrer les voyages offerts dans les écoles et, si ce n'est pas le cas, il suggère d'en avoir une.

Madame Danièle Trottier voudrait savoir si la CSP achète du café équitable.

Madame Isabel Godard aimerait connaître les étapes du plan de répartition dans les villes de St-Amable et de Chambly-Carignan, particulièrement s'il y aura des transferts temporaires d'élèves et comment l'information sera donnée.

9. RAPPORT DES DIVERS REPRÉSENTANTS AU COMITÉ DE PARENTS

9.1 Parents-commissaires

Madame Carole Vigneault explique que qu'un partenariat entre la ville de Boucherville, la commission scolaire des Patriotes et une OSBL vont développer des infrastructures sportives à la ville de Boucherville.

9.2 Comité consultatif EHDA

Il n'y a pas d'intervention.

9.3 Comité consultatif du transport

Monsieur Martin Gélinas informe les membres que la prochaine rencontre du comité consultatif du transport aura lieu le 3 décembre prochain. Monsieur Gélinas s'informerait des politiques et règles au sujet de l'utilisation du téléphone cellulaire. Il fera un suivi de la gestion du passage des élèves à Chambly au coin des boulevards Lebel et Brossard. Il sera également question du suivi de la vérification des antécédents judiciaires et de la possibilité que monsieur Sasseville fasse une présentation sur l'organisation du transport scolaire.

10. TRÉSORERIE**10.1 Présentation et adoption du budget**

Monsieur Jean-Philippe Audren présente le budget 2008-2009 au comité de parents.

Résolution n° CP-028-11-08

Monsieur Martin Gélinas, appuyé par madame Annie Brière, propose l'adoption du budget 2008-2009 suivant :

	BUDGET 2008-2009	Budget révisé	Dépenses 2008-2009	Disponibilité
REVENUS				
Résiduel 2007-2008				9 680,00 \$
Allocations 2008-2009				16 500,00 \$
TOTAL				26 180,00 \$
DEPENSES				
Frais de déplacements & de perfectionnement				
Réunion : régulière, exécutif & sous-comité	5 000,00 \$			5 000,00 \$
Frais de gardiennage	1 000,00 \$			1 000,00 \$
Colloque de l'Association des comités de parents de la Montérégie				0,00 \$
Congrès provincial	6 000,00 \$			6 000,00 \$
Assemblée générale de la Fédération des comités de parents la Province de Québec	300,00 \$			300,00 \$
Conseil général	100,00 \$			100,00 \$
Autres (divers)	130,00 \$			130,00 \$
Conférences du Comité de parents	4 500,00 \$			4 500,00 \$
Sous-total	17 030,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	17 030,00 \$
Frais pour l'organisation des				

réunions				
Secrétariat + avantages marginaux	6 000,00 \$		500,00 \$	5 500,00 \$
Papeterie, photocopie	300,00 \$			300,00 \$
Pauses-santé, (1,00 \$ X 60) X 10 réunions +	1 750,00 \$		30,00 \$	1 720,00 \$
Dépenses non comptabilisées				0,00 \$
Sous-total	8 050,00 \$	0,00 \$	530,00 \$	7 520,00 \$
Frais d'abonnement				
Fascicules Fédération Comité Parents	300,00 \$			300,00 \$
Sous-total	300,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	300,00 \$
Frais divers				
Téléphone (interurbain, télécopieur...)	100,00 \$			100,00 \$
Correspondance (timbres...)	50,00 \$			50,00 \$
Contribution ACPM: 0,02\$ X 32 500 élèves	650,00 \$			650,00 \$
Sous-total	800,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	800,00 \$
TOTAL	26 180,00 \$	0,00 \$	530,00 \$	25 650,00 \$

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10.2 Frais de gardiennage et de transport

Résolution n° CP-029-11-08

Madame Mélanie Paquin, appuyée par monsieur Martin Gélinas, propose que les frais de déplacement soient de 0,47\$ du km, 0,52 \$ du km en cas de covoiturage.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° CP-030-11-08

Madame Marie-Hélène Talon, appuyée par madame Isabel Godard, propose que les frais de gardiennage soient d'un montant maximal de 20\$, sur présentation de reçus.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jean-Philippe Audren rappelle que les demandes de remboursement doivent être faites avant le 30 juin 2009.

11. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Serge Lefebvre informe les membres de la tenue d'une consultation de la FCPQ sur la loi 88 et qu'il participera à un conseil général sur le sujet le 22 novembre prochain. Monsieur Lefebvre a participé à l'assemblée de l'ACPM. Monsieur Lefebvre fera une demande de financement à l'ACPM pour les conférences organisées par le comité de parents.

La dernière conférence a attiré 55 parents, très satisfaits. La prochaine conférence aura lieu le 27 novembre à l'école secondaire de Mortagne, avec monsieur Roch Chouinard.

Monsieur Lefebvre informe aussi les membres que les résultats du sondage sur les bulletins fait l'an dernier sont disponibles dans le Mot du Président.

12. AUTRES SUJETS

Il n'y a pas d'intervention.

13. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution n° CP-031-11-08

Il est proposé par madame Brigitte Boissé, appuyée par madame Marie-Hélène Talon, que la séance soit levée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur ce, la séance est levée, il est 22h30.

Monsieur Serge Lefebvre
Président

Madame Marie Claude Chabot
secrétaire